

Municipales : ce sera le 28 juin



Municipales : ce sera le 28 juin

Retour aux urnes le 28 juin : la décision vient d'être annoncée par le Premier ministre, Édouard Philippe.

Le second tour des élections municipales aura lieu le dimanche 28 juin. Parmi les mesures de sécurité retenues le port du masque obligatoire.

Dans son allocution, le premier ministre a précisé que la question de la tenue d'un second tour "n'a pas fait consensus, lors de la réunion avec l'ensemble des forces politiques du pays", "Il appartient donc désormais au gouvernement de prendre et d'assumer seul cette décision."

Le gouvernement présentera ainsi le 27 mai, au Président de la république un décret "qui appellera les électeurs à se rendre aux urnes pour un second tour **le 28 juin prochain**".

Les candidats en lice bénéficieront donc d'une période plus longue qu'habituellement pour argumenter leur campagne et convaincre les électeurs.